

## **Conditions d'utilisation des médias sociaux, des courriels et des appels téléphoniques**

Les employés d'Autisme Ontario modèrent les réseaux sociaux de l'organisme ainsi que leur contenu en plus de répondre aux courriels et aux appels des membres de notre communauté et du public.

Autisme Ontario se réserve le droit de retirer tout contenu publié ou partagé par les utilisateurs sur nos médias sociaux ou par l'entremise de toute autre voie de communication et de retirer à tout moment tout contenu à caractère discriminatoire et harcelant publié, partagé ou envoyé. L'utilisateur fautif pourrait se voir interdire l'utilisation des voies de communication d'Autisme Ontario, y compris les médias sociaux, les courriels et le téléphone.

**Le langage et les comportements offensants ne sont pas tolérés.** Par langage et comportements offensants, on entend l'utilisation de langage menaçant et intimidant par un utilisateur ou un appelant. L'utilisation d'obscénités, de jurons, de commentaires dégradants, de langage vulgaire ou sexiste, de remarques humiliantes ou d'insultes à caractère racial est considérée comme un comportement offensant.

Un commentaire, une publication, un message direct ou un courriel offensant peut être considéré comme un échange verbal désobligeant qui vise personnellement un membre du personnel, un bénévole ou un membre du conseil d'administration et qui met la personne visée mal à l'aise. Un appelant offensant fait preuve d'un comportement qui pourrait faire en sorte que les employés se sentent intimidés. De plus, un comportement donnant à l'employé le sentiment d'être menacé ou qui affecte son état mental et sa capacité à effectuer ses tâches confortablement peut nuire à son travail.

Les employés sont encouragés à signaler à la direction les messages, les publications, les courriels, les appels ou les appelants offensants. La direction examinera ces communications et pourrait imposer des restrictions aux utilisateurs ou aux appelants, y compris l'interdiction de tout contact futur.

La direction traitera toutes les plaintes et les incidents de harcèlement en milieu de travail et enquêtera sur ceux-ci de manière équitable, respectueuse et rapide. Autisme Ontario encourage tous les employés, membres et clients à faire attention à la façon dont ils interagissent. Ensemble, nous pouvons cultiver un environnement de travail sain et respectueux pour tous.